Nations Unies E/CN.6/2013/NGO/116

Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-septième session
4-15 mars 2013
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Société internationale du sida, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

12-62281X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Au nom de la Société internationale du sida, première association indépendante de professionnels du VIH au monde, comptant plus de 16 000 membres répartis dans 196 pays, nous sommes profondément reconnaissants d'avoir la possibilité d'examiner les conclusions de la Commission de la condition de la femme concernant le thème du partage équitable des responsabilités entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne les soins dans le contexte du VIH/sida. Outre notre adhésion inconditionnelle aux nombreux points essentiels mis en exergue dans la présente déclaration, qui fera date, nous réitérons la nécessité de rappeler aux États Membres et à tous les intéressés de se référer au paragraphe 15 uu) des conclusions. La Commission y encourage les pays et les associations à mener des travaux de recherche, à collecter des données ventilées par sexe et par âge, et à mettre au point des indicateurs sexospécifiques, comme il convient, afin d'éclairer l'élaboration de politiques, de coordonner les évaluations, de mesurer les progrès accomplis dans le partage des responsabilités entre les femmes et les hommes, notamment dans le contexte du VIH/sida, et de cerner les obstacles et stéréotypes qui peuvent empêcher les hommes d'assumer de plus amples responsabilités en matière de soins.

Il reste encore beaucoup à faire pour réduire l'écart entre les hommes et les femmes dans le domaine de la recherche. Un peu plus de la moitié des adultes vivant avec le VIH dans le monde sont des femmes. En Afrique subsaharienne, les femmes paient un tribut disproportionné au virus, et représentent près de 60 % des adultes infectés dans la région. Les femmes plus jeunes sont encore plus exposées, et les données avancent que les jeunes filles de 15 à 24 ans sont exposées à huit fois plus de risques de contracter le VIH que les garçons de cette tranche d'âge.

Il est essentiel d'en finir avec les normes sociales préjudiciables, de promouvoir l'égalité entre les sexes et d'autonomiser les femmes si l'on veut améliorer la réponse au VIH pour les femmes et les jeunes filles. Afin d'atteindre cet objectif général, une attention plus accrue sur la participation équitable des femmes aux travaux de recherche est indispensable afin de répondre aux questions spécifiquement liées à l'infection des femmes par le VIH. Il s'agira notamment d'augmenter leur représentation dans les études cliniques. Dans le milieu de la recherche médicale, une matrice de facteurs sociaux, ethniques, politiques et réglementaires a contribué à l'exclusion et à la sous-représentation historiques des femmes dans les activités de recherche, en particulier dans le domaine de la recherche clinique.

En dépit du fait qu'elles soient également, sinon plus, touchées par l'épidémie du VIH, les femmes restent des laissées pour compte dans le secteur de la recherche. Elles représentent une faible part des participants aux études cliniques, et il est rare que le protocole ou les conclusions de ces études soient analysés aux fins de rechercher l'effet des interventions pratiquées sur les femmes. Les travaux de recherche ne tiennent pas compte de leurs besoins spéciaux durant l'adolescence et après la ménopause, ni d'autres circonstances particulières qui leur sont propres.

L'analyse systématique des données afin de repérer d'éventuelles différences entre les sexes relève plus de l'exception que de la règle. Cette défaillance se traduit par des actions sanitaires moins fiables pour les femmes que pour les hommes.

L'état de santé peut varier selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, d'où la nécessité de tenir compte des différences entre les sexes dans les travaux de recherche médicale afin de proposer des réponses holistiques et fiables.

Des normes ont été établies pour l'établissement des rapports d'étude clinique afin de s'assurer que les informations fournies sont complètes, transparentes et cruciales. De la même manière, il faudrait que des règles uniformes pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales, ainsi qu'un ensemble de directives et de revues biomédicales reconnues et largement répandues à l'intention des auteurs, mettent l'accent sur l'obligation éthique incombant à ces derniers de présenter systématiquement des données analysées par sexe. Étant eux aussi des promoteurs de la recherche éthique, les rédacteurs de revue devraient urgemment intégrer dans leurs politiques éditoriales des normes adéquates en matière de rapports ainsi que l'obligation d'inclure des analyses sexospécifiques.

Les instituts de recherche doivent encourager la mixité, dont l'effet bénéfique sur l'innovation, la productivité et l'excellence scientifique a été prouvé. On a constaté que les équipes composées autant d'hommes que de femmes élèvent le niveau d'intelligence collective. La sensibilité aux questions de sexospécificité contribue à dynamiser le processus de recherche.

L'organisation appelle la communauté internationale à :

a) Reconnaître que l'inégalité entre les sexes dans la recherche médicale influe de manière irréfutable sur la qualité des actions sanitaires censées être fiables pour les femmes et les femmes transsexuelles, et par conséquent sur leur santé et leur bien-être. Cette prise de conscience devrait éclairer tous les types de stratégies et d'instruments de financement dans le domaine de la recherche et du développement. L'établissement d'un dialogue entre les scientifiques, les organismes de financement, les rédacteurs de revue et les spécialistes des questions de sexospécificité aiderait à garantir que les mesures d'intégration induisent les améliorations souhaitées en matière d'égalité entre les sexes;

b) Faire en sorte que des règles précises soient établies aux fins d'intégrer la problématique hommes-femmes dans tous les types de travaux de recherche sur le VIH. Cela inciterait à établir d'emblée de meilleurs protocoles et favoriserait l'implication d'un plus grand nombre de femmes dans la recherche clinique, ce qui contribuerait à améliorer la science;

c) Encourager les auteurs et les rédacteurs scientifiques à suivre des directives strictes pour la présentation de données ventilées par sexe et à mener des analyses sexospécifiques dans les publications spécialisées;

d) S'orienter vers des systèmes collectifs et de coopération respectueux de l'équilibre entre les sexes qui accueillent divers styles de direction et promeuvent un rôle/processus moins centralisé pour la résolution des problèmes;

e) Veiller à ce que les données concernant la manière dont la science influence l'égalité entre les sexes et inversement soient incorporées au programme de sciences à tous les niveaux. Ces précieuses informations devraient être partagées avec le public afin de rendre la science plus pertinente pour les femmes, les hommes et les transsexuels, et donc de lutter contre les stéréotypes sexistes;

f) Créer des cultures de recherche offrant des cadres de travail peu exigeants qui soutiennent les carrières des femmes et des hommes sans distinction

en améliorant la gestion de l'égalité entre les sexes et de la diversité dans les universités et les organismes de recherche;

g) Encourager les écoles et les universités à collaborer plus étroitement, par le biais de programmes de tutorat et d'investissement ciblant les femmes scientifiques, afin d'appuyer les efforts visant à recruter un plus grand nombre de femmes dans le secteur de la recherche.